ACOMS

Association des Cadres d'Origine Marocaine en Suisse

UN RÉSERVOIR DE **POTENTIALITÉS ET D'EXPERTISES**
POUR LE MEILLEUR **RAPPROCHEMENT**
ENTRE **LA SUISSE ET LE MAROC**

NOTE DE L'ASSOCIATION DES CADRES D'ORIGINE MAROCAINE EN SUISSE A L'ATTENTION DE LA COMMISSION SPECIALE SUR LE MODELE DE DEVELOPPEMENT DU MAROC

Lausanne, le 24 mai 2020

Sommaire

1. Contexte 2

Diagnostic et limites actuelles 2

2. Qu'attendons-nous du maroc ? 4

3. Quel Maroc Espérons-nous à l'horizon 2030 / 2035 ? 5

4. Que pouvons-nous apporter ? 8

Projet 1 : Mettre à profit les compétences et le réseau des Marocains du Monde au bénéfice du Maroc 8

Projet 2 : Développement de partenariats dans le domaine de l'innovation et de la R&D 9

Projet 3 : La formation professionnelle selon le modèle d'apprentissage Suisse 9

Projet 4 : Développement dans le domaine de la santé 10

Projet 5 : Accueil et parrainage de jeunes Marocains désirant effectués un perfectionnement ou un stage en Suisse 11

Projet 6 : Mise en œuvre d'une plateforme de Coaching destinée aux startups marocaines 12

Projet 7 : Repositionnement de l'industrie pharmaceutique marocaine dans l'échiquier international pour la non dépendance 12

Projet 8 : Développement dans le domaine des Technologies de l'Information (TI) 13

Projet 9 : Application Anti-fraude 15

5. Conclusion 17

Remerciement aux membres de l'ACOMS 18

6. Annexes 19

Annexe 1 : Présentation de la commission spéciale sur le modèle de développement 19

Annexe 2 : Présentation de l'ACOMS 20

La création de l'ACOMS 20

L'histoire de l'ACOMS 20

La composition sociodémographique des Marocains de Suisse 21

Les objectifs de l'ACOMS 23

Le profil des membres de l'ACOMS 23

Contacts ACOMS 24

7. Sources 25

1. CONTEXTE

Même vivant loin du royaume, les Marocains résidents en Suisse restent très attachés à leur pays d'origine et souhaitent contribuer de manière active à la démarche participative initiée par sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, qui a pour but d'inclure l'ensemble des citoyens dans la construction d'un Maroc nouveau.

Dans cette optique, l'Association des Cadres d'Origines Marocaines en Suisse (ci-après ACOMS- cf. Annexe 2), **association à but non lucratif, neutre sur les plans politique et confessionnel,** et véritable réservoir de potentialités et d'expertises au profit d'un meilleur rapprochement entre la Suisse et le Maroc, tient à mettre à disposition de la Commission Spéciale sur le Modèle de Développement (ci-après CSMD) le plus grand réseau (cf. annexe 2) de compétences marocaines en Suisse pour la soutenir activement dans sa mission, en espérant apporter une perspective et un référentiel nouveau.

Les propositions qui suivent sont le fruit d'un appel à idées initié au sein des membres de l'ACOMS et qui a fait l'objet d'une synthèse s'articulant autour de 4 grands axes :

- La politique et l'administration
- L'éducation et la société
- L'économie et l'innovation
- Le système de santé

Les 4 thèmes précités sont des indicateurs significatifs dans l'appréciation du développement d'une nation. Leur énumération nous a permis de structurer les attentes de nos membres vis-à-vis du nouveau modèle de développement du Maroc en vue de répondre aux questions fondamentales suivantes :

- Qu'attendons-nous du Maroc ?
- Quel Maroc espérons-nous à l'horizon 2030/ 2035 ?
- Que pouvons-nous apporter au développement du Maroc ?

La présente note de l'ACOMS a pour objectifs non seulement d'interpeller la CSMD sur certaines problématiques mais surtout de proposer des projets concrets pour soutenir le développement de notre pays.

Diagnostic et limites actuelles

Dans sa démarche, l'ACOMS a identifié dix limites qui constituent un frein principal au développement :

1. L'action politique est encore très centralisée et les domaines de compétences peu claires, malgré une volonté marquée de régionalisation.
2. Une bureaucratie paralysante.
3. La priorité est très souvent donnée à la mise en place de projets et non à leur réalisation effective. Malheureusement, il y a une multitude de projets et peu d'actions et de concrétisations sur le terrain.
4. Un retard notable dans l'adoption d'une organisation de travail par PCR (projet/cahier des charges/rapport d'activité).
5. Les moyens et ressources accompagnant les projets sont souvent mal dimensionnés.
6. L'économie « parallèle » et « informelle » est encore très présente.

7. Les politiques actuelles ne contrôlent pas suffisamment le fossé naturel qui se creuse entre les riches et les pauvres.
8. Un retard dans la digitalisation et la modernisation des services au citoyen.
9. Le schéma d'éveil social se dessine tout seul sans accompagnement, à travers les médias et les réseaux sociaux, et semble incontrôlable.
10. La référence de développement est encore très souvent soit liée à celle des pays industrialisés qui sont eux même en difficulté, soit historique quand elle n'est par religieuse.

Nous sommes convaincus que tout développement fondé se construit sur les bases d'une société instruite, dotée d'un grand sens du civisme et mettant la dignité et le respect de l'humain au centre de ses préceptes.

2. QU'ATTENDONS-NOUS DU MAROC ?

Les attentes des membres de l'ACOMS s'articulent autour de 2 axes :

1. La représentation politique et les relations diplomatiques et consulaires

Tout d'abord, les Marocains Résidents en Suisse (ci-après MRS) s'accordent à dire qu'il est nécessaire de redéfinir la notion de MRE qui est réductrice et désuète et qui en fait des citoyens hybrides. A cela, ils préfèrent le terme de **Marocains Citoyens du Monde** qui leur reconnait une citoyenneté entière avec des droits garantis et des devoirs exigés.

Dans ce contexte, plusieurs demandes émanent, notamment :

- Redéfinir le rôle des représentations diplomatiques et leurs rapports aux MRS :
  - **Améliorer l'offre des prestations fournies par l'ambassade** et les consulats aux MRS, notamment avec la création d'un guide des droits et devoirs de marocains résidants en Suisse permettant de mieux comprendre le rôle de l'ambassade et de connaitre par avance les procédures consulaires lesquelles plus transparentes et claires à travers le guide, permettront aux MRS de mieux les appréhender et d'améliorer leurs relations avec l'ambassade.
  - **Digitaliser les services administratifs** au citoyen en créant un guichet unique (E-guichet) afin de faciliter les procédures courantes (ID, passeport, acte de naissance et autres)
  - Améliorer les canaux de communications voire en créer car inexistants dans certains cas.

- Améliorer la représentativité des MRS dans l'espace politique au Maroc :
  - **Faciliter le vote et l'éligibilité** en mettant en place un système de vote électronique, ce qui aura pour effet d'augmenter le taux de participation aux suffrages.

- Renforcer les liens des représentations diplomatiques avec les marocains de deuxième et de troisième-génération ayant parfois des relations sporadiques avec le Maroc :
  - Dispenser **des cours de langue** Arabe et Amazigh dans les consulats et/ou dans les ambassades ou à travers des plateformes de e-learning. A défaut, mettre à disposition une liste les coordonnées d'enseignants ou de cours de proximité.
  - Organiser dans le pays de résidence des **événements socio-culturels** destinés aux jeunes afin de capter leur intérêt et encourager leur rapprochement avec leur pays d'origine.

2. La vie sociale et économique :

- Accompagner à **la retraite les MRS désirant revenir au pays** pour s'y installer en mettant en place un système d'encouragement à la retraite tout en garantissant un niveau de prestations équivalent au niveau Suisse justifié en grande partie par le transfert des avoirs de prévoyance des MRS de la Suisse vers le Maroc.

- **Améliorer l'image de la femme marocaine à l'étranger** en relayant et en valorisant les parcours à succès de femmes marocaines ayant excellées dans leurs domaines de compétences.

- **Encourager le tissu associatif** et la société civile à travers des actions concrètes, notamment :
  - Faire du tissu associatif un véritable acteur du changement de par sa position de substitut à l'état et de sa position d'intermédiaire entre le terrain, les citoyens et les dirigeants.

- Créer une plateforme d'échange entre les différentes associations marocaines actives nationales et internationales afin de profiter des synergies et des réseaux.
- Saisir l'opportunité de la main tendue de la diaspora marocaine regroupée en association comme l'ACOMS en facilitant son écoute et en utilisant ses expertises.

- **Encourager les investissements de MRS au Maroc :**
  - Faciliter les démarches administratives en termes de création d'entreprise à distance (E-guichet)
  - Assouplir les conditions de l'Office des Changes concernant le rapatriement des capitaux et bénéfices qui constituent un grand frein à l'investissement.
  - Mettre en place des avantages fiscaux susceptibles d'encourager l'investissement des MRS au Maroc.
  - Encourager les startups marocaines fondées à l'étranger.
  - Encourager l'accès à la propriété au Maroc et protéger les intérêts des MRS contre la spoliation.

3. QUEL MAROC ESPERONS-NOUS A L'HORIZON 2030 / 2035 ?

Les membres de l'ACOMS s'accordent sur une vision du Maroc nouveau comme :

- Une nation qui a su asseoir **un lien de confiance entre les élus et les citoyens**, cela nécessitant tout d'abord de la **transparence** à tous les niveaux. (Transparence sur les capacités intellectuelles des élus à remplir leurs missions, transparence sur les revenus et activités des élus et hauts fonctionnaires, contrôlant ainsi d'éventuels conflits d'intérêts).
  Concrètement, les connaissances et expériences des candidats aux postes d'élus et de hauts fonctionnaires doivent systématiquement être examinés. Les résultats de ces examens devraient être publics.
  Pratiqué sous différentes formes dans plusieurs pays développés, les déclarations de patrimoines et d'impôts ainsi que les déclarations de prise d'intérêts et de responsabilités des élus et hauts fonctionnaires et de leurs proches doivent être examinées périodiquement et rendues publiques, et ce même sur les quelques années précédant et suivant leur activité dans le secteur public.

- Dans la même logique, un pays qui a assaini et professionnalisé son **système de participation politique** avec un véritable contrat social entre les élus et les électeurs, avec des clauses claires, évaluables et sanctionnables, et une charte définissant clairement les rôles et responsabilités, les droits et devoirs des élus et des électeurs. Il est essentiel que les zones grises du système soient éliminées pour laisser place à un environnement politique sain et sans corruption.
  Face à la crise du COVID-19 le gouvernement a su faire preuve d'un effort d'information, de transparence et de pédagogie dans sa gestion. Cette gestion de crise est saluée à l'international et est à poursuivre dans d'autres domaines.

- **Un pays où les droits humains fondamentaux sont respectés** et où les libertés individuelles, notamment la liberté de conscience, de culte et d'opinion, sont garanties par la loi et défendues par une justice moderne indépendante et transparente.

- Un Maroc où chaque citoyen est doté **d'un sens civique élevé** et pratique sciemment ses droits et ses devoirs.

- Un pays doté **d'une culture favorable au développement,** à travers des valeurs fondamentales telles que la ponctualité, la rigueur, le respect, l'ouverture d'esprit, la discipline, le goût de l'effort,

etc. Ces valeurs doivent faire partie intégrante de l'identité marocaine, être inculquées dès le plus jeune âge, et représentent un vaste chantier qui nécessite l'implication de tous les acteurs de la société. Cette transformation est toutefois primordiale pour un progrès durable du Maroc.

- Un pays doté d'une **administration agile, simple, rapide et efficace** au service du citoyen, basée sur la confiance et le respect dans un environnement sans corruption ou clientélisme.

- Un pays où **la condition de la femme est améliorée de manière notable**, où l'égalité homme-femme prévaut, où les écarts sont effacés et qui assure la dignité et le respect pour l'ensemble des composantes de sa société. Un pays qui a su éradiquer les maux tels que les mariages précoces et mariages forcés, les violences domestiques et la prostitution, et su mettre en valeur et profiter de ce capital humain qui constitue un important levier de développement du pays.

- Un pays qui dispose d'un **système de formation fiable et reconnu** avec une égalité des chances dans l'accès à une éducation de qualité sans polarisation entre riches et pauvres ou citadins et villageois. Un système éducatif public qui prend toute sa responsabilité et qui enseigne les bases civiques fondamentales comme piliers du développement et d'une transformation culturelle positive.

- Un pays qui a atteint **un taux d'alphabétisation supérieur à 90%** avec un système éducatif universel de haut niveau, mis à jour continuellement.

- Un pays doté d'un **système de santé performant** qui répond au besoin des citoyens quel que soit leur revenu, plus proactif et préventif avec un modèle d'encouragement au maintien et à l'amélioration de la santé des citoyens. (Sensibilisation pour une meilleure nutrition, pour l'exercice d'une activité sportive régulière, augmentation des taxes sur les produits nocifs tels que la cigarette, etc.)

- Un pays qui a su capitaliser sur son potentiel de **colonne vertébrale entre le Nord et le Sud** c'est à dire un partenaire solide et fiable pour la Communauté Européenne tout en se positionnant comme leader africain dans des secteurs d'activités porteurs comme l'innovation, la pharmaceutique, la bio Tech, le développement durable, etc.

- **Un pays ouvert aux investissements,** qui a su donner confiance aux partenaires extérieurs pour s'ouvrir aux opportunités économiques, culturelles et de formation dans le respect du développement durable et de la protection de l'environnement.

- Un pays avec **un PIB en forte croissance** et une **distribution de la richesse égalitaire** pour toutes les strates sociales et avec **un taux de chômage inférieur à 10%.**

- Un pays **précurseur des nouvelles technologies** et à la pointe de la digitalisation.

- Un pays doté de **capacités à créer et non seulement à exécuter**. A titre d'exemple, l'un des domaines à développer dans ce sens est l'industrie du prêt-à-porter. En effet, le Maroc devrait capitaliser sur son savoir-faire dans l'industrie textile (premier employeur du pays) et développer davantage la création dans le secteur de la mode, notamment en encourageant les études dans ce domaine (une seule école publique existe à ce jour) mais aussi en améliorant la structuration de cette activité et surtout en facilitant l'accès aux investissements, matières premières et moyens de fabrication à coûts intéressants (création d'une association de créateurs, de labels de création et de production). Le Maroc pourrait jouer un rôle important dans l'exportation de prêt-à-porter vers l'Afrique.

- Une nation qui gère sa condition de **pays d'accueil de migrants** de manière respectueuse de la dignité humaine et qui lutte contre la xénophobie tout en intégrant les nouveaux arrivants comme constituante sociale et économique à part entière dans le cadre d'une réflexion durable et pérenne.

En conclusion, les Marocains résidents en Suisse souhaitent retrouver dans les 10 prochaines années : un Maroc ayant développé son propre **référentiel de développement fidèle à sa culture plurielle**, une nation avec **un grand sens du civisme** où les droits et les devoirs de chacun sont connus et pratiqués dans un esprit de soutien à l'effort commun. Un pays avec **système éducatif public de qualité**, non polarisé, ouvert au monde et qui est en accord avec les besoins économiques et sociaux de son temps. Une **administration décentralisée digitalisée et au service du citoyen**. Une **économie innovante, riche et diversifiée** qui garantit un salaire équitable à toutes les composantes de la société. Une **justice indépendante** garante de l'équité. Un **système de santé performant** à la pointe de la technologie et des avancées scientifiques.

En bref, un Maroc qui a su prospérer et qui investit assidûment dans sa plus grande ressource : sa jeunesse qui constitue les hommes et les femmes d'aujourd'hui et de demain.

4. QUE POUVONS-NOUS APPORTER ?

L'ACOMS dispose d'un réseau diversifié à fort potentiel et souhaite mettre à disposition de la CSMD les compétences de ses membres en vue d'une coopération pouvant être à l'initiative de projets porteurs pour le développement du Maroc.

Les projets proposés partent d'une réflexion engagée et portée sur la concrétisation. Certaines initiatives sont en cours de mise en œuvre alors que d'autres requièrent, pour voir le jour, un engagement bilatéral et un partenariat entre l'ACOMS et les autorités marocaines.

En cas d'intérêt de la CSMD pour l'un des projets, l'ACOMS peut présenter une proposition plus détaillée avec notamment une estimation budgétaire et de durée de mise en œuvre.

Projet 1 : Mettre à profit les compétences et le réseau des Marocains du Monde au bénéfice du Maroc

En cas d'intérêt, proposition de pilotage du projet par les membres du comité exécutif de l'association, avec le support de leurs membres et de leurs réseaux, et des membres spécialisés dans la digitalisation.

L'utilisation des Marocains de Suisse comme un pont entre le Royaume et son environnement international est une des premières contributions faciles à mettre en place qui peut être très efficace pour faciliter et accélérer le développement du Maroc.

D'une manière générale le Maroc doit capitaliser sur le réseau de compétences marocaines à l'étranger. Ici, le but premier est d'ouvrir des portes au Maroc qui peuvent aider à lever des capitaux, développer de nouveaux partenariats ou accéder à des compétences ou expertises absentes au Maroc. Les membres de l'ACOMS le font déjà dans les domaines de la santé et l'innovation et sont tout à fait prêts à développer davantage cette activité dans les mêmes domaines ou dans d'autres domaines selon les demandes et besoins du Maroc.

Par ailleurs, avec l'utilisation de l'intelligence collective et la technologie, il est temps que le Maroc ait une visibilité claire et permanente sur les compétences de ces citoyens vivant à l'étranger. Cette visibilité, doit inclure les réseaux et connections que chaque marocain du monde possède. En quelques minutes et clics, nous pouvons aujourd'hui connecter d'une façon permanente ou temporaire un groupe de personnes autour d'un sujet commun pour leur demander un avis, une information, un contact ou la réalisation d'une étude.

L'ACOMS dispose en son sein de spécialistes de la digitalisation qui sont prêts à encadrer la mise en œuvre d'une plateforme cartographique qui ferait l'inventaire des compétences des Marocains du Monde pour les mettre à profit du Maroc. Ce répertoire serait enrichi à travers un rapprochement et des échanges avec différentes associations ayant les mêmes objectifs à l'international.

Cette plateforme pourrait prendre la forme d'un réseau social autogéré.

Projet 2 : Développement de partenariats dans le domaine de l'innovation et de la R&D

En cas d'intérêt, proposition de pilotage du projet par les membres du comité exécutif de l'association, avec le support de leurs membres et de leurs réseaux, et des membres spécialisés dans les domaines de l'innovation et de la R&D.

Selon la dernière édition (2019) de l'indice mondiale de l'innovation publiée par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), la Suisse est le pays le plus innovant au monde depuis maintenant plusieurs années. Le Maroc occupe quant à lui le 74ème rang, soit en 3ème position dans le continent africain après l'Afrique du Sud (63) et la Tunisie (70).

Partant de ce constat et bénéficiant d'un réservoir d'experts d'origine marocaine en Suisse dans le domaine de l'innovation, dont une grande partie regroupée dans son réseau, l'ACOMS souhaite faire profiter le Maroc de ses compétences et expériences dans le cadre de l'innovation et de la recherche et développement et souhaite agir comme passerelle entre la Suisse et le Maroc.

En effet, depuis sa création, l'ACOMS est engagée dans plusieurs projets au Maroc et en Suisse, avec notamment l'organisation annuelle de symposiums sur l'innovation, dont la dernière édition s'est tenue à l'Université Mohamed 6 des Sciences de la Santé (UM6SS) à Casablanca en 2019 sur la thématique « Innovation au service de la santé ». Cette édition a également été l'occasion pour les 7 startups marocaines sélectionnées suite à un appel à candidature de rencontrer des coachs et business Angels du réseau ACOMS.

L'ACOMS a par ailleurs mis en place un partenariat avec l'UM6SS pour accompagner le développement de l'université en innovation et recherche scientifique, et est en train de mettre en place un partenariat similaire avec l'Université Mohamed 6 Polytechnique de Benguérir.

Au-delà des transferts de compétences, l'ACOMS met également à disposition son réseau et facilite la mise en place de collaborations avec des entreprises et organismes suisses afin de développer le domaine R&D.

Projet 3 : La formation professionnelle selon le modèle d'apprentissage Suisse

En cas d'intérêt, proposition de pilotage du projet par les membres du comité exécutif de l'association, avec le support de leurs membres et de leurs réseaux, et de leurs partenaires suisses.

Le système éducatif Suisse est l'un des plus performants au monde grâce notamment à la formation professionnelle qui constitue l'un de ses piliers. Le Maroc peut s'inspirer du modèle suisse afin de revaloriser la filière de la formation professionnelle et de lutter contre l'abandon scolaire tout en favorisant la réinsertion, sur le marché de l'emploi, des jeunes ayant des difficultés scolaires dans le système éducatif standard.

Le système de formation professionnelle en Suisse repose sur un principe dual. A la fin de l'école obligatoire, il n'est plus nécessaire de choisir entre les études et le travail puisque ce système permet de se former en emploi. En effet, les élèves ayant choisi ce parcours à la fin du cycle obligatoire (primaire + collège) suivent une formation en entreprise couplée d'une formation en école professionnelle ce qui leur donne accès à la fois à une formation de qualité et au marché du travail à partir de 15 ans avec une alternance entre la théorie et la pratique. Cette particularité suisse assure un taux de chômage très faible pour cette tranche de la population puisque les apprentis sont engagés en entreprise pour une durée de 2 à 4 ans selon la filière retenue. 2 jeunes sur 3 choisissent cette voie qui n'empêche en aucun cas de suivre ultérieurement une formation universitaire. Ce système de formation s'adapte aux capacités et préférences des apprentis et propose plus de 250 métiers. Les

jeunes bénéficient très tôt d'un accompagnement en orientation pour leur permettre de faire un choix réfléchi.

Ce système de formation professionnelle est soutenu par un partenariat public-privé avec 3 acteurs, nommément :

- La confédération (le gouvernement)
- Les cantons (les régions)
- Les entreprises

Il a l'avantage de proposer une solution win-win car toutes les composantes de la société en tirent des avantages majeurs :

- Les apprentis génèrent des activités productives qui compensent les coûts bruts liés à leur formation
- Le partenariat public-privé permet de proposer un nombre de places d'apprentissage suffisant
- Le système est perméable et permet de se réorienter vers des études universitaires en fin de parcours.
- Une orientation à l'avantage du marché du travail.
- Une grande efficacité économique et financière.

Actuellement, deux projets sont menés par la Confédération Suisse pour l'accompagnement de la restructuration du système de formation professionnelle au Maroc dans le domaine de l'automobile et du tourisme durable. L'ACOMS propose de suivre ce processus pour étendre le modèle de formation professionnelle suisse à d'autres domaines d'activités économiques au Maroc en étroite collaboration avec les autorités suisses.

L'ambassadeur de la Suisse au Maroc, S.E.M. Monsieur Guillaume Scheurer, est tout à fait disposé à participer et approfondir cette collaboration.

Projet 4 : Développement dans le domaine de la santé

En cas d'intérêt, proposition de pilotage du projet par le Professeur Salah Qanadli, à l'origine de ce projet, fondateur et membre du comité étendu de l'ACOMS, chef de l'unité d'imagerie cardiothoracique et vasculaire du CHU Vaudois, professeur en radiologie à l'Université de Lausanne, président de « Union of Swiss Societies of Vascular Medicine », avec le support du comité exécutif et des différents médecins et experts dans le domaine de la santé de l'association.

Le groupe de projet, se propose pour accompagner concrètement et sur le terrain dix actions prioritaires et indispensables au développement d'un système de santé performant au Maroc :

- Séparer l'exercice libéral de la pratique publique hospitalière et hospitalo-universitaire à court terme
- Valoriser l'exercice hospitalier et hospitalo-universitaire :
    - Création d'une pratique privée au sein de l'hôpital public : limitée, transparente et conditionnelle (court terme)
    - Restreindre les titres universitaires à ceux avec des fonctions universitaires avec un temps minimum dédié à l'éducation/enseignement (court terme)
    - Création de partenariats avec l'Industrie du domaine de la santé (court terme)
    - Appliquer le principe PCR à tous les employés de l'état (court terme)
    - Appliquer le principe du contrat de travail à durée déterminée renouvelable à tous les employés de l'état (moyen terme)

  - Favoriser la formation continue paramédicale et médicale (court terme)
  - Mettre en place les dispositions « Sécurité Patients » (court terme)
  - Encadrer la recherche sur les patients et mettre en place des « Commissions d'Ethique » pour la recherche médicale (court terme)
  - Utiliser l'expertise des médecins marocains citoyens du monde et revoir les restrictions absurdes actuelles (court terme)
- Restructurer l'exercice libéral
  - Normes de santé à définir et à appliquer (moyen terme)
  - Processus d'accréditation des centres avec l'exercice de Médecine Hautement Spécialisée (moyen terme)
- Mettre en place une politique régionale avec une responsabilité et une autonomie (agence régionale de de santé) (moyen terme)
- Mettre en place une politique de Médecine Hautement Spécialisée (moyen terme)
- Repenser le système de tarification médicale
  - Tarification des actes ambulatoires (moyen terme)
  - Tarification des actes hospitaliers (moyen terme)
  - Interdire toute transaction non traçable (court terme)
- Mettre en place une politique de formation des médecins et personnels paramédicaux décentralisée et conditionnée (long terme)
- Coordonner les formations publiques et privées et préserver le système de formation publique (court terme)
- Repenser la couverture de santé. La couverture doit être obligatoire pour tout le monde avec une cotisation obligatoire proportionnelle si celle-ci est du ressort du secteur public et libre mais plafonnée si elle est du ressort du secteur privé.
- Créer une taxe de financement spécifique à long terme.
- Garantir des prestations de soins minimales dans tous les hôpitaux en fonction de leur catégorie
  - Développer la télémédecine (court terme)
  - Développer la téléradiologie (court terme)
  - Développer la téléchirurgie (long terme)

Projet 5 : Accueil et parrainage de jeunes Marocains désirant effectués un perfectionnement ou un stage en Suisse

En cas d'intérêt, proposition de pilotage du projet par Madame Amina Benkais Benbrahim, membre amie de l'ACOMS, et cheffe du bureau cantonal de l'inégration de l'Etat de Vaud, avec le support du comité exécutif et des membres de l'association.

Afin de garantir une meilleure ouverture et exposition des jeunes marocains aux cultures et langues étrangères, et réciproquement de permettre aux jeunes marocains résidents à l'étranger de renforcer leurs liens avec leur pays d'origine, les membres de l'ACOMS proposent de mettre en place un système de parrainage. Celui-ci consisterait en la création de duos de jeunes marocains et suisses, lesquels communiquent et se rendent visite avec des échanges interculturels, linguistiques, voire scolaires, et pouvant déboucher sur des stages au Maroc et en Suisse.

Des accords bilatéraux entre la Suisse et le Maroc doivent être mis en place afin de faciliter la mise en œuvre de ce projet notamment à travers la facilitation de l'octroi des visas pour les jeunes marocains désirant effectuer un perfectionnement ou un stage en Suisse et bénéficiant du système de parrainage.

Des accords similaires existent déjà entre la Suisse et plusieurs pays en développement, comme la Tunisie, et les résultats de leur mise en application devraient être étudiés afin de capitaliser sur cette

expérience et définir un accord Maroc-Suisse permettant d'atteindre les résultats espérés. Un tel accord pourrait également bénéficier à d'autres rapprochements récents entre entités suisses et marocaines, tels que les partenariats entre l'Université Mohammed VI Polytechnique de Benguerir et l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne à travers le programme Excellence In Africa.

Projet 6 : Mise en œuvre d'une plateforme de Coaching destinée aux startups marocaines

En cas d'intérêt, proposition de pilotage du projet par les membres du comité exécutif de l'association, avec le support de leurs membres et de leurs réseaux, et de leurs partenaires notamment suisses.

L'ACOMS propose de mettre en place un groupe d'experts en Suisse afin de conseiller et accompagner la stratégie de développement et de structuration du domaine des startups à l'échelle du Maroc et de ses régions.

Capitalisant sur son expérience et son réseau, en collaboration avec les entités et autorités marocaines, l'ACOMS propose également de mettre en place une plateforme de coaching et d'expertises dans divers domaines d'innovation (santé, intelligence artificielle, e-commerces, data, etc.) des startups marocaines, faisant bénéficier aux innovateurs marocains de l'expérience business et scientifique de leurs homologues en Suisse et à l'international, et facilitant aux startups qui le souhaitent de se développer à l'international. Cette même plateforme pourrait également être utilisée dans les domaines de la recherche scientifique.

Ce projet pourrait se faire en 2 étapes :

- Phase « lancement et test » :
  - Mise en place de la plateforme et implication dans un premier temps de coachs résidents en Suisse uniquement
  - Mise à disposition de la plateforme à quelques universités marocaines.
- Phase « Développement » :
  - Implication de coach d'origine marocaine en Europe puis à l'international.
  - Mise à disposition de la plateforme à l'ensemble des acteurs dans le domaine de l'innovation au Maroc (universités, incubateurs, etc.)

Enfin, l'ACOMS peut également organiser une fois par an une rencontre des startups sélectionnées suite à un appel à candidature à l'échelle nationale avec des investisseurs internationaux.

Projet 7 : Repositionnement de l'industrie pharmaceutique marocaine dans l'échiquier international pour la non dépendance

En cas d'intérêt, proposition de pilotage du projet par le docteur Azedine Tahiri, membre de l'ACOMS et spécialiste en développement de projets pharmaceutiques, avec le support des membres du comité exécutif et des experts dans le domaine pharmaceutique de l'association.

Le Covid-19 va sans doute être à l'origine d'un important développement et repositionnement de l'ensemble des acteurs de l'industrie pharmaceutique à l'échelle internationale. Bénéficiant d'une infrastructure existante de qualité, le Maroc doit profiter de cette opportunité pour augmenter son indépendance et développer ses compétences dans ce domaine afin de jouer un rôle plus important à l'échelle régionale et internationale. Le Maroc peut s'appuyer sur son expérience réussie en développement d'écosystèmes industrielles par exemple dans l'industrie automobile et sur les nombreux experts marocains résidents à l'étranger exerçant dans l'industrie de la pharmaceutique.

L'ACOMS regroupe plusieurs experts marocains en Suisse, un pays leader dans le domaine pharmaceutique, et propose de les mettre en relation les acteurs marocains et suisses pour participer à la redéfinition de la stratégie de développement de cette industrie au Maroc et à son implémentation pour la non dépendance vis-à-vis de marchés internationaux tels que la Chine ou l'Inde.

Le projet de l'ACOMS consiste à aider les industriels pharmaceutiques volontaires du Maroc et de la Suisse à engager le débat autour de cette question stratégique de non dépendance et d'aider à la transformation progressive de leur organisation dans **une approche GAGNANT-GAGNANT SUISSE MAROC et MAROC SUISSE avec un partage des savoirs faires et d'éventuels partenariats.** Concrètement, l'ACOMS propose de conduire un projet pilote regroupant 2 à 4 entreprises marocaines et suisses pour la **transformation industrielle pour la non dépendance** sous forme d'une étude de type « GAP ANALYSIS ».

Plan d'action :

- **Etape 1 :** Rechercher des entreprises volontaires en Suisse et au Maroc – Pour cela, l'ACOMS peut engager son réseau pour prendre contact avec les associations représentatives des industries pharmaceutiques marocaines (Association marocaines de fabrication des génériques, Association des industries pharmaceutiques marocaines, A3P Suisse…).
- **Etape 2** : Auditer les industriels volontaires par des experts du conseil à haut niveau dans le domaine de la pharmacie industrielle. Cet audit pourrait s'exercer directement sur le site des industries volontaires pour une période allant de 3 à 10 jours. Cette première GAP ANALYSIS serait centralisée autour de la question essentielle de la transformation à travers des axes d'études majoritaires : la gouvernance, les produits, l'outil industriel, la qualité, la performance industrielle, la logistique, les achats. En outre, la structuration de l'audit serait pilotée par un modèle dynamique de l'analyse de la performance industrielle pharmaceutique.
- **Etape 3** : Faire l'exercice d'audit avec des experts sélectionnés au Maroc, en Suisse et également en France.
- **Etape 4** : Présenter les rapports d'études au management et aux institutions représentatives (Ministère de la santé...)
- **Etape 5** : Etablir une Roadmap d'implémentation du changement pour les entreprises retenues et les points d'axes à transformer suite aux résultats des Gap Analysis.
- **Etape 6** Soutenir la gestion des projets découlant de la Roadmap avec par exemple le pilotage de la gouvernance du projet par le conseil d'experts, retenus initialement pour le projet de GAP Analysis, localement et à distance.
- **Etape 7**- Analyser la transformation du secteur et sa rentabilité sur une période échelonnée (2-5-8 Ans...).

Projet 8 : Développement dans le domaine des Technologies de l'Information (TI)

En cas d'intérêt, proposition de pilotage du projet par M. Hassan Achoumi, fondateur et président d'honneur de l'association, ingénieur informaticien, avec le support des membres du comité exécutif de l'association.

L'ACOMS a réalisé plusieurs projets TI avec des universités marocaines, notamment dans « les Soft Skills», « la propriété intellectuelle et l'identification numérique », « le e-learning ». Les experts de l'ACOMS peuvent contribuer à la construction du Maroc de demain à travers des actions ciblant les trois axes suivants:

1- La gouvernance des données
2- L'architecture de l'information (ci-après AI)
3- Le E-learning.

Ces axes sont déterminants pour :

- Le soutien à la promotion des études supérieures en TI et l'essor de la croissance économique qui en dépend.
- La réussite des outils qui sont utiles dans des domaines prioritaires comme la santé, l'enseignement et la mobilité.

1- La gouvernance des données

Dans une époque où la technologie n'a jamais produit autant de données, la gouvernance de celles-ci est cruciale. Les Etats, tout autant que les entreprises, doivent maîtriser le processus de gestion des données avant de se lancer dans le numérique et l'intelligence artificielle. Le but est de garantir des aspects importants tels que la cyber sécurité, le respect de la vie privée et de l'intégrité d'une activité, la qualité des services ou encore l'image d'une entreprise ou de l'État. D'un point de vue légal, et comme toutes les nations développées, le Maroc doit instaurer un cadre interne afin d'optimiser l'utilisation des données.

Selon les besoins locaux et l'état de l'existant au Maroc, les spécialistes de l'ACOMS mettent à disposition leur expertise pour accompagner les instances marocaines afin de :

- Développer une vraie « culture data » où les producteurs, autant que les utilisateurs de données, participent à l'amélioration continue de la qualité des données.
- Instaurer une bonne gouvernance des données autour des quatre dimensions-clés suivantes :
    - La **Précision** ➔ quelles que soient les données décrites, elles doivent être exactes.
    - L'**Accessibilité** ➔ garantir un accès rapide tout en préservant la protection et la sécurité des données.
    - La **Pertinence** ➔ les données doivent répondre aux exigences de l'utilisation et des processus prévus.
    - La **Fiabilité** ➔ les données doivent être valides et émises par une source suffisamment fiable.

2- L'architecture de l'information

Le passage au numérique est inéluctable, et sera douloureux pour le Maroc, pays encore peu industrialisé et digitalisé. Cependant, le Royaume chérifien peut réussir cette transition s'il élabore les bonnes fondations pour l'architecture de l'information (AI) notamment dans les sites web que nous utilisons, les applications et les logiciels que nous téléchargeons, les documents imprimés dont nous faisons usage, et même les lieux physiques dans lesquels nous passons du temps.

Autant pour les concepteurs de solutions produisant de l'information que pour les citoyens consommateurs de cette information, les experts de l'ACOMS sont disponibles pour former leurs homologues marocains sur les pratiques actuelles et les principes de base pour une AI efficace, notamment par :

- La facilitation de l'accès à l'information en :
    - Limitant le nombre de choix au minimum
    - Permettant l'accès à la même information depuis différents points d'entrées
    - Simplifiant les parcours menant à l'information (navigation)
    - En ne montrant que l'essentiel

- La facilitation de la compréhension de l'information par des exemples concrets qui s'adaptent au niveau d'éducation dans le pays.
- La gestion de l'obsolescence de l'information conformément à son cycle de vie.
- Le suivi du développement et de l'évolution des plateformes/solutions produisant de l'information au Maroc, surtout celles qui sont liées aux institutions publiques et aux entreprises pour renforcer leur réputation et la confiance.

3- Le E-learning

Dans le passé, la numérisation des formations était inéluctable. Aujourd'hui, avec la pandémie du COVID-19, la formation est presque quasi-digitale dans un grand nombre de pays. Le système d'éducation au Maroc doit établir une stratégie claire pour l'utilisation des nouvelles technologies multimédias de l'Internet afin d'améliorer la qualité de l'apprentissage en facilitant, d'une part, l'accès à des ressources et à des services au citoyen et d'autre part, les échanges et la collaboration à distance.

De par son réseau, l'ACOMS peut soutenir le Maroc dans le but de profiter de l'expertise helvétique dans le domaine du e-learning grâce à des partenariats avec des établissements suisses qui sont parmi les institutions comptant le plus grand nombre d'utilisateurs dans le monde et ayant des pôles E-Learning riches et variés comme l'Université de Genève par exemple.

L'objectif de ce projet appelé « ACOMS ACADEMY » est de développer une plateforme E-Learning autour des différents pôles de compétences de nos experts (Santé, Pharma, TI, ingénierie etc.). L'ACOMS ACADEMY amènera au Maroc, selon les besoins locaux, les avantages suivants :

- Une bibliothèque de ressources avec des modules de qualité pour la formation en ligne
- Des pôles de compétences dirigés par les membres de l'ACOMS
- Le réseau de notre réseau : c'est-à-dore amener d'autres experts suisses ou européens
- Des outils modernes et une expertise de +15 ans dans le e-learning
- Former des personnes au Maroc afin de nationaliser la démarche et créer une communauté e-learning au Maroc
- Des partenariats qui permettront aux universités marocaines d'accéder aux contenus de qualité des universités suisses.

Projet 9 : Application Anti-fraude

En cas d'intérêt, proposition de pilotage du projet par M. Youssef El Houti, membre de l'association, ingénieur informaticien EPFL et chef d'entreprise, avec le support des membres du comité exécutif de l'association.

Il est souvent reproché au Maroc un manque de budget dans des domaines directement liés au développement tels que l'éducation et la santé. Même si les membres de l'ACOMS s'accordent sur le fait que la part de ces domaines dans le budget de l'état doit être augmenter, il n'en est pas moins qu'il convient de s'assurer à travers des contrôles que les budgets préalablement alloués soient utilisés à bon escient. Pour ce faire, il est proposé de développer une application Anti-fraude.

Le cas d'étude utilisé ci-après permet d'identifier les dysfonctionnements des contrôles standards et les avantages d'une telle technologie pour palier à la fraude en partant de l'exemple de la fraude à l'assurance / CNSS.

Cas d'études : La fraude à l'assurance maladie

Le problème

Un assuré auprès de la CNSS ou RAMED a besoin de dialyse, service fourni par un médecin privé qui est directement payé par la caisse maladie. Le patient s'adresse à ce médecin peu scrupuleux qui va réduire le nombre de séances hebdomadaires, leurs durées, et leurs qualités afin de se voir attribuer une partie du montant versé par l'assurance sans mérite.

L'Etat marocain conscient de ce problème réalise des contrôles périodiques et a même réussi à prendre un médecin en flagrant délit en comparant son carnet de visite interne avec les consultations déclarées auprès de la CNSS. Depuis, des médecins peu consciencieux falsifient leurs carnets de visite interne, ce qui rend la tâche beaucoup plus difficile pour les contrôleurs.

L'impact

Une telle fraude a plusieurs impacts:

- La vie du patient est mise en danger et celui-ci ne se rétablit pas.
- La facture est plus élevée à cause de la durée du traitement qui s'allonge.
- Plus de contrôles, ce qui a pour conséquence d'augmenter les coûts.

La solution

Les inspecteurs sont incapables de vérifier l'exactitude des données fournies par les médecins à moins de passer plusieurs jours à contrôler le même spécialiste. Il est également difficile d'identifier le médecin fraudeur pour déterminer quel praticien contrôler en premier.

Une solution informatique, sous forme d'application, obligeant le médecin (ou ses assistants) à saisir l'heure d'entrée et de sortie de chaque patient permettrait au moment du contrôle de vérifier si les patients supposés être présents le sont réellement. En plus de résoudre le problème de la fraude, ce système obligerait les médecins à respecter les durées de soins minimales ce qui aura comme effet positif d'augmenter la qualité des soins (Exemple : si une dialyse doit durer 1h, le médecin ne peut réduire la durée à 45 minutes afin de passer au patient suivant et d'accroître son nombre de patients traités par jour).

Malheureusement, certains médecins économiseraient sur les consommables au dépend même des patients. Le système de contrôle pourrait être amélioré en utilisant un système de gestion de stock de consommables qui pourrait également être vérifié pour garantir la qualité des soins. Un cahier des charges plus complet pour chaque procédure devrait être mis en place avec des règles précises, soit : le traitement de X patients requièrent Y consommables, l'intervention X demande Y minutes…

Un système anonyme de gestion de plaintes des patients pourrait être utilisé dans un premier temps afin de détecter les fraudes plus complexes. Un système avec intelligence artificielle une fois entraîné pourrait permettre de détecter les dysfonctionnements et de cibler plus facilement les bonnes/mauvaises pratiques des médecins.

Généralisation de la solution « Application anti-fraude »

Le problème décrit ci-dessus est très spécialisé car les contrôles nécessitent des compétences dans le domaine de la médecine et des assurances et implique aussi des contraintes de confidentialité liées au traitement des données sensibles du patient. Toutefois, des problèmes similaires bien plus simples dans la gestion des deniers publics pourraient être traités de la même manière, en exigeant que toutes

les dépenses/factures ainsi que l'inventaire de tous les établissements publics soit mis à disposition des contrôleurs étatiques mais aussi des citoyens, que ce soit des grandes machines ou des petits consommables. Ces informations permettraient à un citoyen lambda de détecter un manque de matériel qui est censé être présent, par exemple un scanner manquant dans une structure hospitalière. Ce système permettrait également d'identifier les dépenses frauduleuses comme par exemple des ordinateurs de classe "low-end" acheté au prix "high-end". Le contribuable pourrait en tout temps notifier ce qui est conforme à l'inventaire et ce qui s'en écarte. Un tel système permettrait également de contrôler la validité juridique de l'octroi des marchés publics et de détecter les conflits d'intérêts potentiels entre les responsables administratifs et les soumissionnaires.

L'ACOMS peut aider au développement de cette application sur deux axes :

1. Les membres ACOMS, experts dans leurs domaines respectifs, peuvent guider la logique business en identifiant les axes où la fraude est la plus simple à cibler.
2. Le comité de l'ACOMS peut agir comme pont entre les partenaires, qui seraient intéressés par ce projet pilote, et les experts qui participeront à la généralisation du projet dans toute l'administration marocaine.

5. CONCLUSION

Calqué sur les pays industrialisés et sur la France principalement, le modèle actuel de gouvernance et de développement du Maroc atteint ses limites et freine l'essor de notre pays. Le Maroc doit davantage investir sur son capital humain qui représente aujourd'hui son plus grand atout. Afin d'exploiter pleinement et efficacement ce dernier, il est primordial de réconcilier élus et électeurs, riches et pauvres, et ce grâce à un contrat social fort et consensuel ainsi que la définition d'une identité culturelle plurielle et de valeurs fortes, propres aux marocaines et aux marocains et favorables au développement du pays. La bonne gestion actuelle de la crise du COVID-19, saluée à l'international, prouve que notre pays est tout à fait capable de se distinguer positivement dans plusieurs domaines.

Le Maroc se doit de profiter au mieux de la ressource en matière grise que représente les Marocains citoyens du monde, une des diasporas les plus importantes en nombre à l'international. Il convient de noter que ce transfert de compétences ne pourra se faire efficacement que si le Maroc réussit à mieux comprendre et intégrer cette population dont les valeurs professionnelles sont souvent en décalage avec celles au Maroc. Il est également clair qu'un véritable transfert de compétences sera rapidement limité par le caractère associatif et bénévole et nécessitera à l'avenir une professionnalisation à part entière.

L'ACOMS est à disposition de la CSMD et de l'Etat marocain pour développer davantage le contenu de ce rapport et participer activement au développement du Maroc.

Lausanne, le 24 Mai 2020

Au nom des membres de l'ACOMS,
Le Président du comité exécutif

Hicham Guessous

Remerciement aux membres de l'ACOMS

L'ACOMS tient à remercier les membres ayant participé à l'élaboration de cette note pour leur implication dans l'ensemble des réflexions menées pour soutenir le nouveau modèle de développement du Maroc, et en particulier les membres ayant contribué à la mise en place de cette synthèse à savoir la Secrétaire Générale Raja Benzaitar, le Professeur Rachid Guerraoui, le Professeur Salah Qanadli, le Président d'honneur Hassan Achoumi, et le Président Hicham Guessous. Cette démarche participative est vivement saluée par le comité ainsi que par l'ensemble des membres de l'association.

6. ANNEXES

Annexe 1 : Présentation de la commission spéciale sur le modèle de développement

« *Les missions attribuées à la Commission conformément aux Hautes orientations royales contenues dans le Discours du Trône du 30 juillet 2019 sont axées sur deux principaux objectifs: faire un état des lieux précis et objectif en vue de relever les dysfonctionnements et les points forts et tracer les contours d'un modèle de développement renouvelé à même de permettre au Maroc d'accéder aux rangs des pays avancés* » … et que

« les principes régissant le travail de la Commission reposent essentiellement sur l'efficacité, la transparence et l'action participative, le but étant de créer un espace propice à l'intelligence collective. » … et que

« la révision du modèle de développement a été dictée par la nécessité d'accompagner les mutations structurelles que connaît le contexte national et international, faisant savoir que la composition de la Commission réunit les conditions de cohésion et de complémentarité, ce qui constitue les piliers à même d'enrichir le débat et d'aboutir à des solutions innovantes et novatrices dans le cadre d'un modèle de développement au diapason des ambitions du Maroc et de ses citoyens. »

M. Chakib Benmoussa président de la CSMD

Annexe 2 : Présentation de l'ACOMS

Afin de mieux appréhender le contenu de ce rapport et d'avoir une idée plus précise sur les personnes ayant contribué de près ou de loin à sa rédaction, ci-dessous une présentation de l'association des cadres d'origine marocaine en Suisse.

La création de l'ACOMS

Suite aux attentats de New York (Sep. 2001), les mouvances terroristes et l'émergence d'un islam radical, l'image de la communauté arabe a connu une nette détérioration en occident. Cette dernière est à l'origine de l'affrontement entre cultures dans certains pays, de même que les amalgames parfois néfastes (souvent médiatiques) qui lient les problèmes d'intégration à l'actualité politique sachant que tous les migrants musulmans ne sont pas tous arabes et tous les arabes n'ont pas la même perception de l'Islam. Conscients que leur intégration réussie fait toutefois d'eux une majorité silencieuse, quelques Marocains ont pris l'initiative de sortir de l'ombre pour montrer l'exemple d'une diaspora qui réussit et qui est bien intégrée en Suisse.

Les initiateurs décident d'abord de créer un réseau de type professionnel pour faire rencontrer les cadres marocains établis en Suisse, et d'analyser les expériences associatives de réseaux marocains en Suisse qui ont quasiment toutes échouées à regrouper une partie de la diaspora marocaine en Suisse. Cette analyse a démontré que les associations créées alors sous forme de « Widadiya » (amicales dans le code civil marocain) ont toujours été victimes d'un manque de structure, et de clarté dans leurs statuts et objectifs.

Elles (Widadiya) ont été très éphémères, car parfois elles ont été trop vite politisées. Parmi les raisons de leur échec, comme pour toutes les autres associations de la communauté maghrébine, on trouve aussi l'ombre des régimes en place qui infiltraient ces organisations pour les garder sous contrôle. La nouvelle diaspora marocaine décide alors que l'admission au sein du réseau se fera sur Curriculum Vitae et selon un processus d'adhésion bien établi. Le but de cette sélection exigeante est de constituer une base solide de la diaspora avec une très bonne image à la clef.

L'histoire de l'ACOMS

De la création du Network des cadres marocains en Suisse à sa transformation en association, les dates clés et étapes importantes dans le développement de l'association sont illustrées ci-dessous :

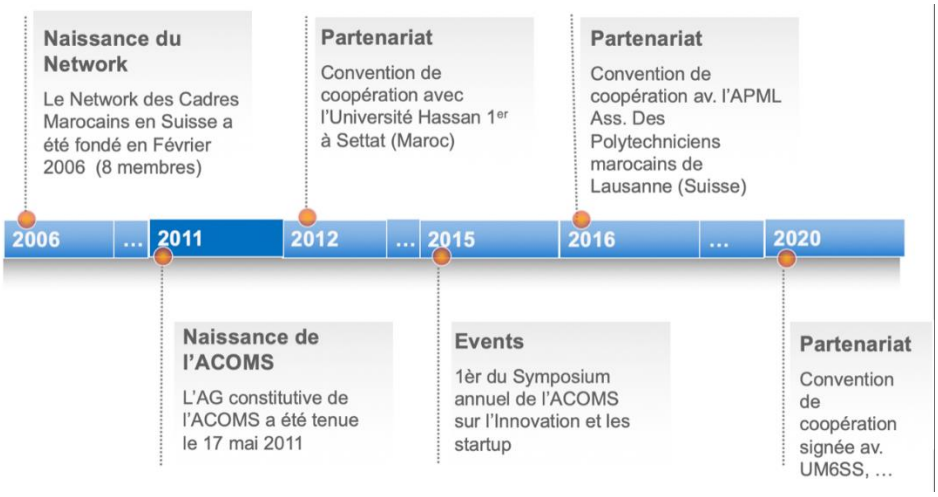

Figure 1 : Histoire de l'ACOMS

La composition sociodémographique des Marocains de Suisse

Selon l'étude menée par le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population de l'Université de Neuchâtel (SFM), 35% des immigrés marocains en Suisse ont entre 30 et 39 ans. Parmi eux, on trouve de nombreuses femmes actives sur le marché du travail dont une partie est issue des migrantes qui sont arrivées en Suisse entre 1990 et 2005 avec un contrat d'artiste pour les Cabarets[1].

Le taux de personnes actives est plus élevé pour les Marocains, que pour le reste de la diaspora du Maghreb. Les deux tiers des ressortissants marocains en Suisse sont mariés et 24% sont célibataires. Ce qui signifie que la majorité de ces immigrés vit de façon stable au sein d'une famille.

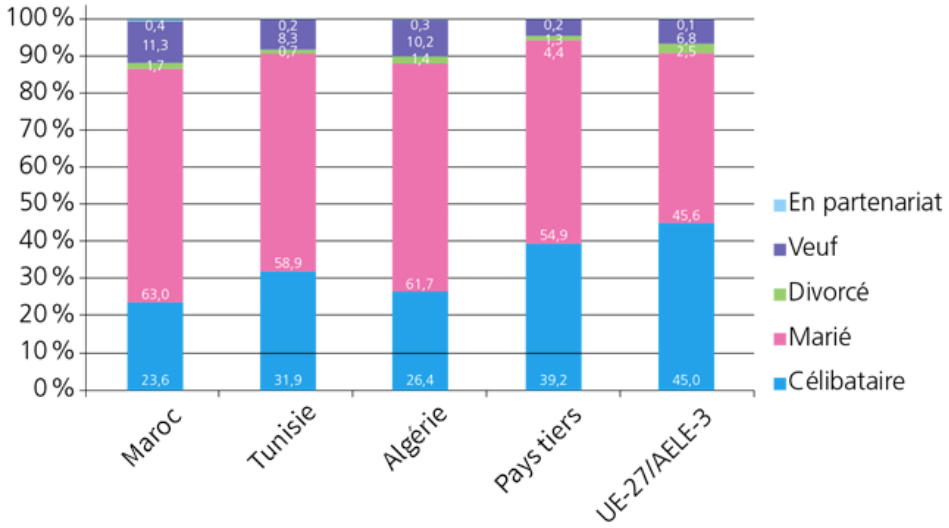

Etat civil des étrangers résidents permanents en Suisse selon l'origine, 2009 (Statistique de la population résidente de nationalité étrangère, état au 31.12.2009)

Sur la base des données sociodémographiques des membres de l'ACOMS, les étudiants migrants viennent de toutes les régions du Royaume : Oujda, Tétouan, Laksar, Tanger, Fès, Meknès, Settat, Casablanca, Marrakech, Agadir, M'hamid, Guelmim. Une grande partie d'entre eux retournent au pays et ceux qui restent en Suisse sont souvent hautement qualifiés avec une réussite sociale à la clé comme le montre le graphique ACOMS ci-dessous.

[1] Le contrat d'artiste a été remplacé par le statut du permis L pour danseuses de Cabaret crée en 1995, puis supprimé en 2014

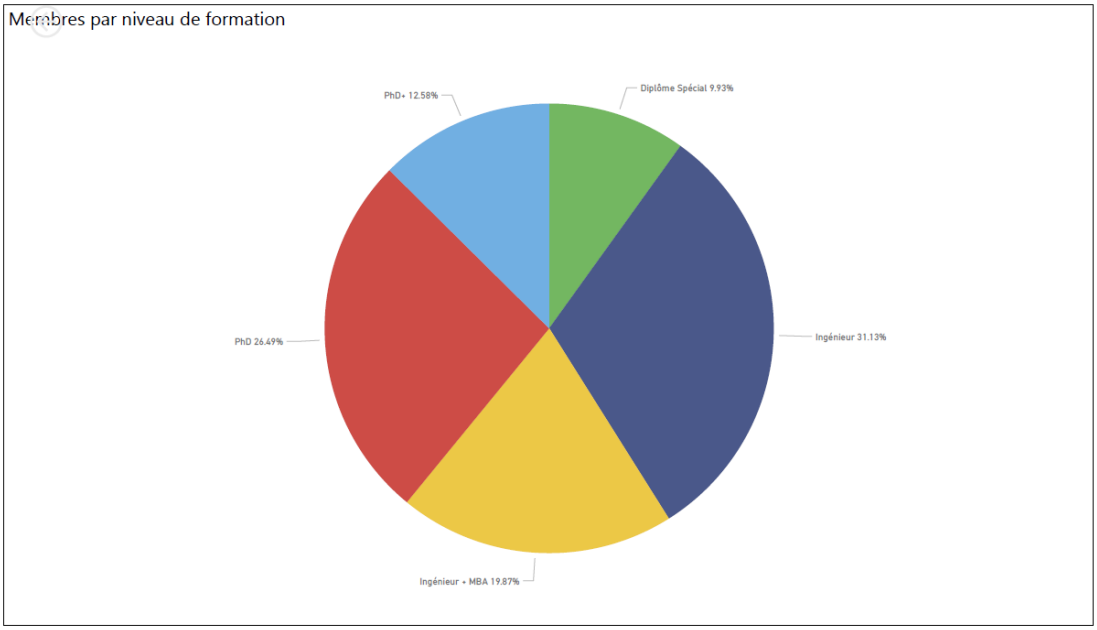

Figure 2 : Membres de l'ACOMS par niveau de formation

En revanche, les migrants du travail viennent principalement des villes touristiques grâce aux liens d'amitiés ou d'amour avec les touristes. Les sécheresses qui ont frappé le Maroc dans les années 80 ont également poussé vers l'immigration des dizaines de milliers de jeunes issus des régions agricoles comme Beni Meskine et Tadla-Azilal et même du Sud et de l'Est du pays.

A noter également, l'importance de la communauté juive parmi les Maghrébins de Genève et, dans une moindre mesure, de Lausanne. Ceci est dû notamment au fait que la communauté juive au Maroc a une histoire récente qui l'attache davantage au Royaume, notamment après l'expulsion des Juifs d'Espagne en 1492. Ils y ont depuis lors représenté une communauté importante numériquement et économiquement. Au sein des familles, on pouvait trouver aisément des gens parlant hébreu, arabe, berbère, espagnol et, notamment depuis le protectorat, le français : en somme les Juifs marocains constituaient une communauté fortement métissée, une sorte de prolongation de la civilisation andalouse.

Lors de la proclamation de l'État d'Israël en 1948, de l'indépendance du Maroc en 1956 et de la guerre du Kippour en 1967, les Juifs ont quitté massivement le Maroc (Mello 2002). La plus grande partie d'entre eux se sont installés en Israël, alors que les élites marocaines d'origine juive se sont orientées plutôt vers la France ou les États-Unis. La grande majorité des Juifs marocains qui sont en Suisse sont venus par l'intermédiaire d'une école professionnelle qui avait à Genève son centre de formation de maîtres professionnels et enseignants.

En 2014, selon une étude de l'DOM, 1% de la population étrangère en Suisse, soit 18000 personnes, est originaire du Maghreb (Maroc, Tunisie, Algérie). La croissance démographique au Maroc, comme dans les autres pays du Maghreb, et le taux élevé du chômage vont soutenir une immigration élevée en provenance de ces pays à destination de l'Europe. D'où l'importance pour la Suisse de poursuivre le dialogue et la collaboration - notamment en vue du développement économique et d'une coopération durable dans le domaine migratoire - avec ces États partenaires de l'Afrique du Nord.

Il y a lieu également de préciser que les étudiants marocains à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (estimés à environ 300) représentent la 2ème communauté d'étudiants étrangers la plus importante de l'école après les Français.

Les objectifs de l'ACOMS

Selon l'art. 2 des statuts de l'ACOMS, le Network fournit une plateforme d'échanges, d'expertises et de compétences, dont les objectifs sont :

- Développer et maintenir un réseau fort entre les membres de l'Association
- Promouvoir le développement professionnel et social de ses membres
- Participer au développement des relations Suisse-Maroc
- Développer des synergies et des partenariats avec les acteurs économiques
- Promouvoir des services communautaires et des initiatives éducatives au Maroc
- Mettre à disposition des consultants dans des domaines de compétences disponibles au sein de l'Association
- Promouvoir le modèle d'intégration des membres de l'Association dans leur pays
- Participer activement à la réflexion sur la mise en place de bonnes pratiques concernant l'environnement, la santé, l'enseignement, la recherche, la communication et le développement durable.

Le profil des membres de l'ACOMS

Le fait que les migrants marocains en Suisse soient de plus en plus instruits et parfois hautement qualifiés, est en soit bénéfique non seulement pour le pays d'accueil mais également pour le Maroc en tant que pays d'origine. Un rapport de l'OCDE (2008), parvient à la même conclusion pour plusieurs pays. En effet, les migrations de retour peuvent générer un apport en capital humain pour les pays d'origine. Batista et al. (2007) estiment que ce « gain » peut, dans certaines conditions, atténuer la perte de capital humain résultant de l'émigration des personnes qualifiées.

Comme échantillon des migrants marocains qualifiés en Suisse, l'ACOMS est composée principalement de médecins, de polytechniciens, d'ingénieurs, de professeurs, de managers, de chercheurs, etc.

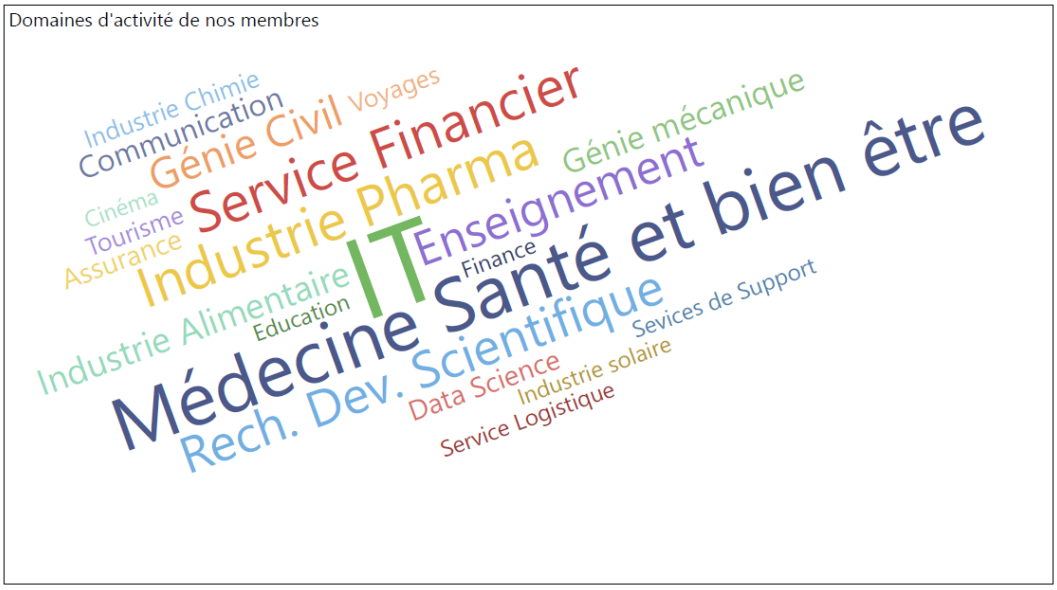

Figure 3 : Domaines d'activités des membres de l'ACOMS

Hicham Guessous

Président ACOMS

Hicham.guessous@acoms.ch

Raja Benzaitar

Secrétaire générale ACOMS

info@acoms.ch

7. SOURCES

1. Les maghrébins en Suisse (SFM - Forum Suisse des Migrants - Uni NE)Migration et compétences au Maroc – ETF (Étude européenne)

2. Agir en faveur de l'intégration des migrants en Suisse romande (SFM - Forum Suisse des Migrants - Uni NE)

3. Wikipédia Diaspora Marocaine

4. Étude européenne : Migration et compétences au Maroc

5. Étude sur les communautés de migrants marocains, algériens et tunisiens 01.07.2014 - L'Office fédéral des migrations (ODM)

6. Migration et intégration en Suisse – Analyse et Publication (Source : http://www.bfs.admin.ch/ La consultation de l'étude complète est disponible sur : http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/news/publikationen.html?publicationID=5752

7. BFS / Statistiques Suisse

8. Les naturalisations en Suisse (2012 Ph. Wanner et Ilka Steiner)

9. https://www.ekm.admin.ch/dam/data/ekm/dokumentation/materialien/mat_einbuerg_f.pdf